

Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la **SCP LANGLAIS - CHOPIN**

Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis rue de Vincennes - 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 1^{er} JUIN 2021 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis à DRANCY (93), 32 rue du 11 Novembre, cadastré section C numéro 11 d'une surface de 03 a 15 ca et au BLANC-MESNIL (93), 89 à 117 avenue Charles Floquet, cadastré section BC numéro 115 d'une surface de 02 ha 15 a 92 ca

Adresse postale : **14 square Jean Mermoz au BLANC-MESNIL (93)**

LOT N° 136 : Dans le bâtiment C, escalier 14, au deuxième étage (troisième niveau) à gauche porte droite,

UN APPARTEMENT numéro 136, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 16 mai 2019 par Maître Fabienne ALLAIRE, Huissier de Justice associé à BAGNOLET (93) : une grande entrée-couloir, une pièce à vivre double, deux chambres dont une avec emplacement de placard, une cuisine, une salle d'eau avec w.-c. - **SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **63,46 m²**. Et les 4,99/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LOT N° 326 : Dans le bâtiment C, escalier 14, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 326.

Et le 0,53/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

► **Les lieux sont OCCUPES**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 19 rue des Capucines, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 68.000 Euros (Soixante-huit mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 6.800 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93), le 2 avril 2021. Signé : Maître Sylvie LANGLAIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/08282

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS,

Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H - Sur Internet : **www.eloca.fr** et sur **avoventes.fr**

- A **Maître Sylvie LANGLAIS**, membre de la **SCP LANGLAIS - CHOPIN**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 21 MAI 2021 de 12 h 15 à 13 h 00